

FIDI - SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS ET DE DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 13 boulevard de Lorraine
06400 CANNES
341 193 100 RCS CANNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

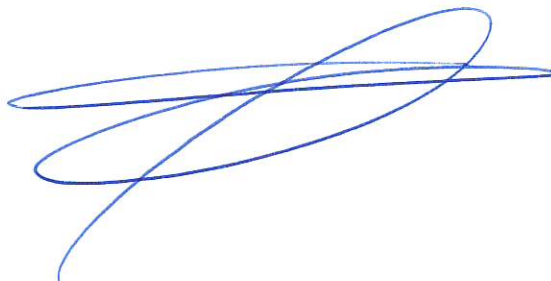
DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 644 946,72 euros en totalité au compte "autres réserves" qui serait ainsi porté à 18 839 273,15 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Lionnel AMOUDJAYAN



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**SOCIETE FINANCIERE
D'INVESTISSEMENTS ET DE
DEVELOPPEMENTS
INDUSTRIELS**

SAS au capital de 300 000 €
Siège social : 13 Boulevard de Lorraine
06400 CANNES

FIDEC

Goudard & Associés
Experts comptables

840 Route de Pont-de-Vaux – 01750 REPLONGES

Table des matières

1.	Opinion.....	4
2.	Fondement de l'opinion	4
	Référentiel d'audit.....	4
	Indépendance.....	4
	Observation	4
3.	Justification des appréciations.....	4
4.	Vérifications spécifiques.....	5
5.	Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels	5
6.	Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels	5

**S.A.S. SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS ET DE
DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 euros
341 193 100 R.C.S CANNES

**Siège social : 13 Boulevard de Lorraine
06400 CANNES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale de la société « SAS FIDI – SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS ET DE DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS »,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « SAS FIDI – SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS ET DE DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS », relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation et des éventuelles dépréciations associées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données **dans le rapport de gestion du Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Replonges, le 12 Juin 2026

Pour la SAS FIDEC
Jean Philippe GOUDARD
Commissaire aux comptes associé

Fidéc

Goudard & Associés
Experts Comptables

840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES

Tél. 03 85 31 02 02

Site web : www.groupe-goudard.fr

SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	91 300		91 300	91 330
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	330 000		330 000	330 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé (III)	421 300		421 300	421 330
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises	2 027 780		2 027 780	1 981 327
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	228 503		228 503	182 474
Autres créances	5 970 353		5 970 353	7 029 251
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	393 643		393 643	686 276
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	10 210 125		10 210 125	8 287 000
Total actif circulant (IV)	18 830 405		18 830 405	18 166 328
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecart conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	19 251 705		19 251 705	18 587 658



CABINET BLANCHARD

15, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 69

Page

2

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Goudard & Associés
 Experts Comptables

840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES

Tél. 03 85 31 02 02

Site web : www.groupe-goudard.fr

SIRET 402 801 458 00018 - APE 6920 Z

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 194 326	17 586 190
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	644 947	608 136
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	19 169 273	18 524 326
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 931	11 928
<i>Personnel</i>	9 184	4 591
<i>Organismes sociaux</i>	14 860	12 582
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	38 084	30 412
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 192	3 754
Dettes fiscales et sociales	66 320	51 339
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 180	64
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	82 432	63 331
Ecart conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	19 251 705	18 587 658



CABINET BLANCHARD

15 - quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 69

Page

3

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Fidéc

 Goudard & Associés
 Experts Comptables

840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES

Tél. 03 85 31 02 02

Site web : www.groupe-goudard.fr

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	190 419	152 062
Montant net du chiffre d'affaires	190 419	152 062
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amort., dép. et provisions		210
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres produits	6	12
Total des produits d'exploitation (I)	190 425	152 284
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p. & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	51 339	29 216
Impôts, taxes et vers. assim.	18 293	15 863
Salaires	122 627	114 598
Cotisations sociales	50 621	45 184
Dotations aux amort. et aux dépréciations		
<i>Sur immob. : dotations aux amort.</i>		
<i>Sur immob. : dotations aux dép.</i>		
<i>Sur actif circulant : dotations aux dép.</i>		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immob. cédées		
Autres charges	1 919	26
Total des charges d'exploitation (II)	244 799	204 887
Résultat d'exploitation (I - II)	-54 373	-52 603
Quote-part sur op. faites en commun		
Bénéfice attribué / perte transférée (III)		
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participations	345 098	294 316
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.	176 714	154 999
Autres intérêts et produits assimilés	198 792	222 333
Reprises sur dépréciations et provisions		164 171
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immob. financières	185 448	210 854
Produits nets sur cessions de VMP		
Total des produits financiers (V)	906 053	1 046 672
Charges financières		
Dotations aux amort. dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 146	173
Différences négatives de change		



CABINET BLANCHARD

15, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 68

Page

4

Mission de présentation des comptes annuels / V

Goudard & Associés
Experts Comptables
 840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
 Tél. 03 85 31 02 02
 Site web : www.groupe-goudard.fr
 SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

9 | Page

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Valeurs comptables des immob. financières cédées	30	171 729
Charges nettes sur cessions de VMP		
Total des charges financières (VI)	2 176	171 903
Résultat financier (V - VI)	903 877	874 770
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	849 504	822 166
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	204 557	214 030
Total des produits (I + III + V + VII)	1 096 478	1 198 956
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	451 531	590 820
RESULTAT DE L'EXERCICE	644 947	608 136



CABINET BLANCHARD

15, quai du Commerce - 91000 Evry

Tél. 04 72 53 25 88

Page

5

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Goudard & Associés
Experts Comptables

840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES

Tél. 03 85 31 02 02

Site web : www.groupe-goudard.fr

SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Annexes



Goudard & Associés
Experts-Comptables

840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.groupe-goudard.fr
SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

SAS FIDI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 19 251 705 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 644 947 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.



CABINET BLANCHARD

15, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 69

Page

8

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Goudard & Associés
Experts Comptables

840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES

Tél. 03 85 31 02 02

Site web : www.groupe-goudard.fr

SAS FIDI

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.



CABINET BLANCHARD

15 rue du Commerce - 69008 LYON

Tél. 04 72 53 25 69

Page

9

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Goudard & Associés
Experts Comptables

840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES

Tél. 03 85 31 02 02

Site web : www.groupe-goudard.fr

SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	91 330		30	91 300
- Autres titres immobilisés	330 000			330 000
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	421 330		30	421 300
TOTAL	421 330		30	421 300



CABINET BLANCHARD

15 quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 69

Page

10

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI VERDIERE 69150 DECINES CHARPIEU	1 524	326 004	99,00	326 004
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Op résultat 2024 comptabilisée en N
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 509	1 509			335 977
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	415 676	415 676	5 749 695		9 121
- Autres filiales étrangères	4 115	4 115			
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



CABINET BLANCHARD

15 quai du Commerce - 69009 LYON

Tél: 04 72 53 25 68

Page

11

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Goudard & Associés
Experts Comptables

840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES

Tél. 03 85 31 02 02

Site web : www.groupe-goudard.fr

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 198 856 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	228 503	228 503	
Autres	5 970 353	220 659	5 749 694
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 198 856	449 162	5 749 694
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	228 503
Associés - intérêts courus	198 792
Int courus à recevoir	67 163
Total	494 458



CABINET BLANCHARD

15 quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 69

Page

12

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Goudard & Associés
Experts Comptables

840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES

Tél. 03 85 31 02 02

Site web : www.groupe-goudard.fr

SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 82 432 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 931	13 931		
Dettes fiscales et sociales	66 320	66 320		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 180	2 180		
Produits constatés d'avance				
Total	82 432	82 432		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	11 891
Dettes provis. pr congés à payer	9 184
Charges sociales s/congés à payer	4 557
Etat - autres charges à payer	2 038
Total	27 671



CABINET BLANCHARD

15 rue du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 69

Page

13

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Goudard & Associés
Experts Comptables

840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.groupe-goudard.fr
SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2025	31/12/2024
Prestations de services	190 419	152 062
TOTAL	190 419	152 062

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	3 780	
TOTAL	3 780	

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	345 098	294 316
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	375 507	377 332
Reprises sur provisions et transferts de charge		164 171
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	185 448	210 854
Total des produits financiers	906 053	1 046 672
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	2 146	173
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	30	171 729
Total des charges financières	2 176	171 903
Résultat financier	903 877	874 770



CABINET BLANCHARD

15, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 69

Page

14

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Goudard & Associés
Experts Comptables840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPI-ONGES
Tél. 03 85 31 02 02Site web : www.groupe-goudard.fr
SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FIDI

COMPTES ANNUELS

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

Montant compris dans les produits financiers : 198 792 euros



CABINET BLANCHARD

15, rue du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 88

Page

15

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Goudard & Associés**
Experts-Comptables840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02Site web : www.groupe-goudard.fr
SIRET 402 901 458 0016 - APE 6920 Z

FIDI - SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS ET DE DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros

Siège social : 13 boulevard de Lorraine

06400 CANNES

341 193 100 RCS CANNES

BILAN

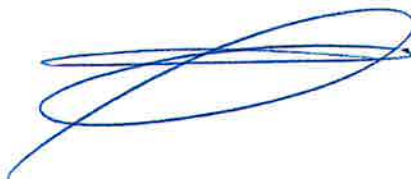
(Actif, passif, compte de résultat et annexes)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Certifié conforme

Le Président

Lionnel AMOUDJAYAN



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FIDI</u>				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>13 boulevard de Lorraine 06400 CANNES</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 4 1 1 9 3 1 0 0 0 0 3 7</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N clos le, <u>31/12/2025</u>				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
		Participations	CS	91 300	CT		91 300	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	330 000	BE		330 000	
		Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II) BJ				421 300	BK		421 300
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	2 027 780	BU		2 027 780	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	228 503	BY		228 503	
		Autres créances (3)	BZ	5 970 352	CA		5 970 352	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	393 643	CE		393 643	
	Disponibilités	CF	10 210 125	CG		10 210 125		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III) CJ	18 830 404	CK		18 830 404			
	Frais d'émission d'emprunt (IV) CW							
	Primes de remboursement des emprunts (V) CM							
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI) CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	19 251 704	1A		19 251 704			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	5 749 694	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations : Non recensée	Stocks : Non recensée		Créances : Non recensée				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FIDI		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)			DA	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	18 194 326	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	644 946	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	19 169 273	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	13 931	
	Dettes fiscales et sociales			DY	66 320	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Instrument financier à terme			DI		
	Autres dettes			EA	2 179	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	82 431		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	19 251 704		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	82 431
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FIDI						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	190 419	FH		FI	190 419	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	190 419	FK		FL	190 419	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	190 425
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	51 338	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	18 292	
Salaires et traitements*						FY	122 627	
Cotisations sociales (10)						FZ	50 621	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI		
Autres charges (12)						GE	1 919	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	244 798	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(54 373)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	345 098	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	375 506	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	185 448	
	Total des produits financiers (V)					GP	906 052	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 145	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	30	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 175	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	903 876	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	849 503	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS FIDI</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices *										HK	204 557
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 096 477
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	451 531
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	644 946
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	198 792
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comermce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS FIDI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 19 251 705 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 644 947 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.



Règles et méthodes comptables

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	91 330		30	91 300
- Autres titres immobilisés	330 000			330 000
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	421 330		30	421 300
TOTAL	421 330		30	421 300

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI VERDIERE 69150 DECINES CHARPIEU	1 524	326 004	99,00	326 004
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Qp résultat 2024 comptabilisée en N
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 509	1 509			335 977
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	415 676	415 676	5 749 695		9 121
- Autres filiales étrangères	4 115	4 115			
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 198 856 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	228 503	228 503	
Autres	5 970 353	220 659	5 749 694
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 198 856	449 162	5 749 694
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	228 503
Associés - intérêts courus	198 792
Int courus a recevoir	67 163
Total	494 458

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 82 432 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 931	13 931		
Dettes fiscales et sociales	66 320	66 320		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 180	2 180		
Produits constatés d'avance				
Total	82 432	82 432		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	11 891
Dettes provis. pr congés à payer	9 184
Charges sociales s/congés à payer	4 557
Etat - autres charges à payer	2 038
Total	27 671

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2025	31/12/2024
Prestations de services	190 419	152 062
TOTAL	190 419	152 062

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	3 780	
TOTAL	3 780	

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	345 098	294 316
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	375 507	377 332
Reprises sur provisions et transferts de charge		164 171
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	185 448	210 854
Total des produits financiers	906 053	1 046 672
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 146	173
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	30	171 729
Total des charges financières	2 176	171 903
Résultat financier	903 877	874 770

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 198 792 euros